

Information sur la CONFÉRENCE DES HARAS PUBLICS EUROPÉENS

Après La Baule en mai 2003, Offenburg / Marbach (Allemagne) en juillet 2004 et Babolna (Hongrie) en novembre 2005, la 4^{ème} édition de ce congrès s'est tenue au Haras d'Alter Real (Portugal) du 9 au 12 octobre 2006. Onze nations européennes étaient représentées, avec une trentaine de personnes participantes traduisant toute l'acuité des enjeux des « révolutions vécues » par toutes ces institutions qui ont une origine et une histoire à partager.



La Conférence permanente des haras publics européens découle d'une charte signée en 2005 pour donner une ambition et une dimension mondiale à la valorisation du patrimoine historique du patrimoine équin, et du rôle culturel et professionnel des haras publics européens.

VALORISATION DES ŒUVRES TRADITIONNELLES ET HISTORIQUES

L'ensemble des participants a approuvé et signé un document officiel appelant à la sauvegarde des savoirs-faire et installations capitalisés au travers du patrimoine du Haras national d'Alter Real. En effet, celui-ci pourrait être menacé par de récents changements dans l'organisation du ministère de l'agriculture portugais. Cette solidarité active est un des points forts du congrès, et intéresse particulièrement les Haras d'État des nouveaux pays membres de l'Europe, où, là comme ailleurs, les processus de désétatisation entrepris sous le seul angle budgétaire ont tendance à réduire les frais et les personnels, sans avoir toujours pris en compte les possibilités de développement. Or, pour répondre aux demandes des sociétés modernes, il faut laisser du temps aux solutions de réforme ou de réorganisation. Seuls les Haras nationaux français – en particulier sous l'angle des politiques territoriales et d'un positionnement d'institut technique – et le Haras national suisse d'Avenches – centré sur recherche formation développement – ont entamé cette évolution.

L'ensemble des haras européens a souhaité déposer un dossier pour demander à l'UNESCO l'inscription des Haras nationaux et traditionnels au patrimoine mondial de l'humanité, en tant que patrimoine vivant. Chaque haras ferait la promotion d'au moins une race de chevaux (exemples : en Autriche, Piber et les lippizans ; en République Tchèque,

Kladruby ; en France, Pompadour et les anglo-arabes, Le Pin et les percheros ; en Allemagne, Marbach et les Schwarzwälder Fuchs ; en Roumanie, le Hutul ; en Slovénie, Lipiča ; en Suisse, le Franches Montagnes...). Cette initiative, fortement portée par nos homologues des pays d'Europe centrale nécessitera persévérance et ténacité pendant plusieurs années pour aboutir tant la concurrence est forte ; chaque pays ne pouvant présenter qu'un dossier par an (par exemple, le dossier français du patrimoine architectural du Corbusier a nécessité près de 7 années d'efforts. L'enjeu le vaut bien.

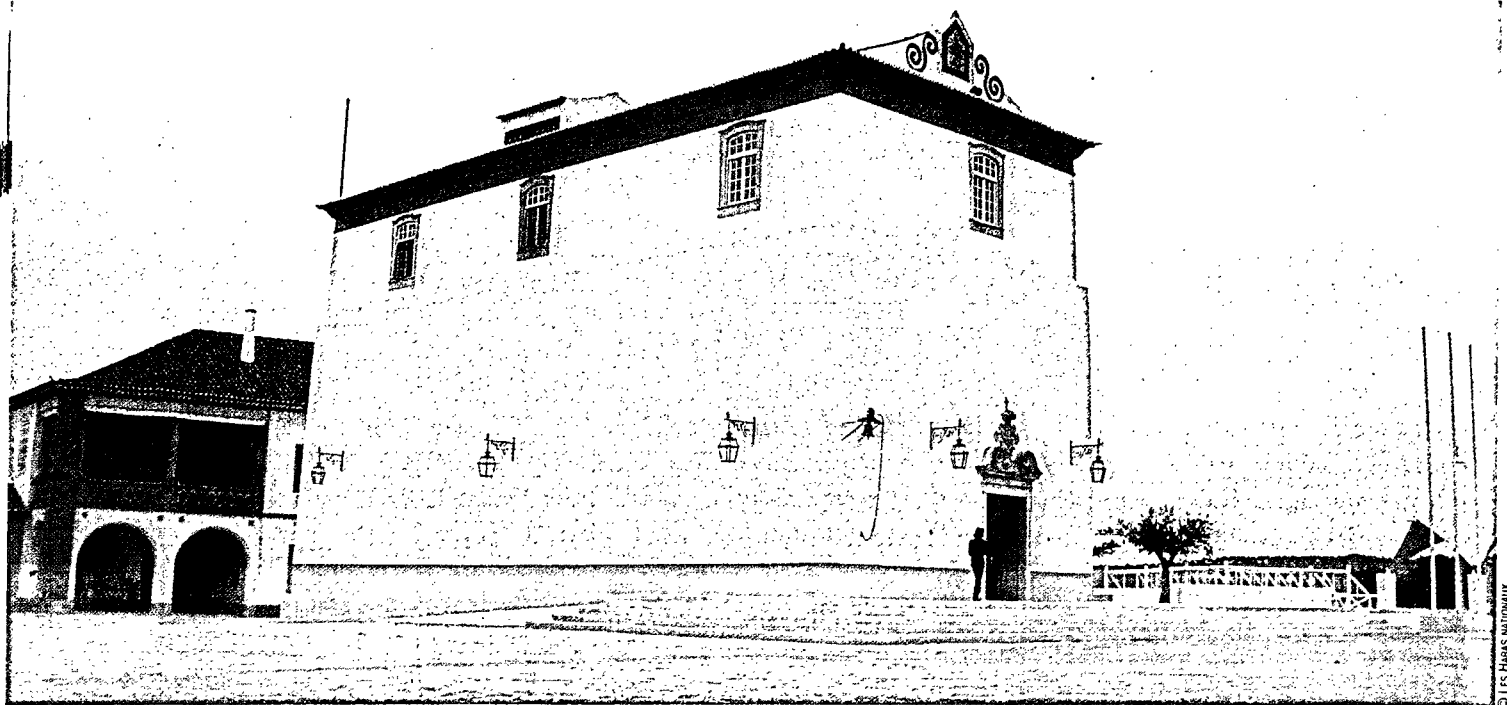
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'unanimité s'est faite sur le projet de création d'un site Internet qui sera réalisé par les éditions Boiselle. Ce site, orienté vers le grand public, présentera les différents haras nationaux européens dans un but de développement touristique. Il bénéficiera de liens avec les sites institutionnels ou professionnels des haras qui le souhaitent. Mais il est clairement et, avant tout, un site d'information pour des visiteurs ou des amateurs de chevaux. Il concerne donc particulièrement les Haras bénéficiant d'un patrimoine historique et d'une organisation de visites déjà opérationnelle. Sa mise en place est prévue pour le premier semestre 2007. Les pôles français déjà bien organisés pour l'accueil de touristes sont les premiers concernés pour contribuer à ce site de promotion.

GÉNÉTIQUE ÉQUINE

Selon les pays et selon leur élevage, la problématique est totalement différente.

Pour les races de courses et de sport, où le marché existe et est développé, les haras publics n'ont pas un rôle prépondérant. Il est ►



© LES HARAS NATIONAUX

► symptomatique que les haras nationaux d'Angleterre (à Newmarket) et d'Irlande, qui travaillent uniquement sur le marché des pur sang haut de gamme (en partenariat avec des capitaux privés), même s'ils y ajoutent des activités de formation ou d'accueil du public, ne se sentent pour l'instant pas concernés par ce groupe européen.

Pour des races de chevaux et de poneys à faibles effectifs, donc considérées à juste titre comme menacées, (races de selle, de loisir, de service ou de trait), le patrimoine génétique doit être préservé. Mais le souci de maintenir ces races, parfois d'origine fort ancienne, doit également servir au développement de l'élevage et aux éleveurs privés. Pour les races de sport, l'échange et la vente de semence entre haras publics, ainsi que l'utilisation dans un pays d'un étalon approuvé dans un autre pays, devraient pouvoir se développer. La réunion d'Alter real a conclu qu'il s'agirait seulement d'échanges bilatéraux, puisque ces services sont de nature commerciale, et qu'il n'y a pas lieu de chercher un niveau d'organisation ou des synergies spécifiques autres que celles du marché.

RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

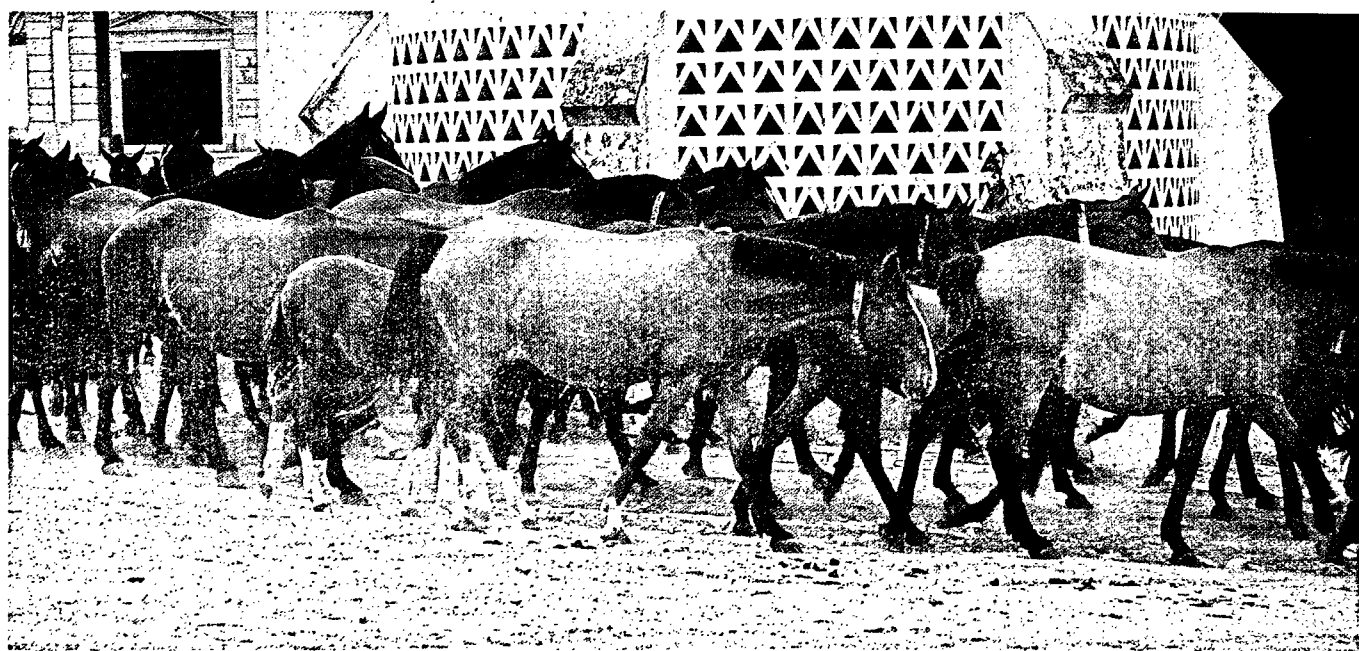
Une information du groupe a permis de faire le point sur un projet de la communauté européenne consistant à modifier les règles concernant les encouragements à la sélection animale et à ne plus autoriser les aides nationales à la gestion des stud-books. Ce projet n'a heureusement pas vu

le jour, car les représentants des différents états-membres, soutenus par les représentants des diverses filières de production animale et les syndicats d'exploitants agricoles de chaque pays, ont demandé le retrait de cette proposition, obtenu fin octobre 2006 et confirmé le 6 décembre. Cet exemple de débat illustrant l'harmonisation des règles de concurrence intéresse les haras publics, pour lesquels les services proposés sur un marché ouvert ne doivent pas se faire en dessous de leur prix de revient.

Enfin, la conférence propose d'améliorer la concertation et les synergies entre les Haras d'Etat européens, afin d'optimiser l'utilisation des fonds européens. Les attentes en ce domaine sont assez fortes dans les nouveaux Etats membres. Il n'y a pas encore de mise en œuvre de dossier, mais l'intérêt rencontré et le large spectre de projets potentiels trouve sur ce sujet un créneau préférentiel d'activités pour la Conférence et fait souhaiter sa pérennisation.

Suite à cette réunion, il est proposé de maintenir un groupe de travail chargé du suivi de ces diverses problématiques, et de préparer la prochaine conférence, qui se tiendra les 19 et 20 juin 2007 au Haras de Janow Podlaski (Pologne). ■

Bernard MAUREL (avec Charles RAFFIN)



© LES HARAS NATIONAUX